



LA RUE COMME ESPACE PUBLIC

REQUALIFICATION DES ROUTES EN FAVEUR DE LA VIE DU LIEU

ROUTE OU RUE ?

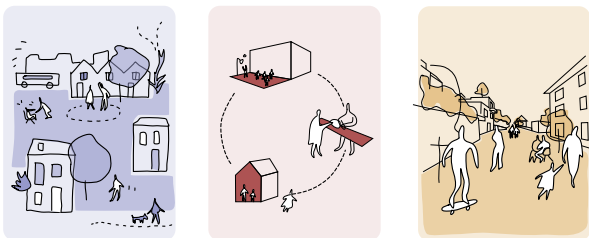
La voirie constitue un réseau structurant pour les villes et les villages. Pour autant, sa fonction circulatoire prend souvent le pas sur les multiples activités qui peuvent s'y dérouler, transformant certaines rues en route et essentialisant alors la voirie à un rôle de circulation et de stationnement pour les automobiles.

Au delà de sa fonction de chaussée, la rue est un élément essentiel à la structure des entités urbaines. Elle permet de tisser des liens entre les bâtiments, entre les habitant-e-s qui la pratiquent mais aussi d'être un support pour la végétation. La requalification des rues, avenues et axes en espaces publics polyvalents est alors un enjeu pour l'appropriation des milieux urbains.

À l'occasion du réaménagement de la traversée des villages de Botyres et de St-Romain, nous avons souhaité travailler précisément sur la modération de l'axe en mettant en évidence les espaces ouverts, les décrochements et les potentiels de la rue à générer du lien social.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU LIEU

L'idée est de travailler à l'attractivité de la commune en valorisant l'existant et en offrant des lieux de vie inclusifs. D'une part, il est question de souligner l'identité de la commune en mettant en exergue son architecture (récente et vernaculaire), son paysage et son patrimoine. D'autre part, des espaces publics inclusifs sont possibles notamment avec des pourcentages de pentes peu élevés, des revêtements lisses, des traversées sécurisées, des trottoirs généreux, etc.



espace public inclusif | projet stratégie PDCom Neuchâtel, ©IreneGil

DIMINUER LA PART RÉSERVÉE À L'AUTOMOBILE

La réduction des stationnements, la diminution du régime de circulation et l'évolution des gabarits routiers à 30km/h permettent d'assurer une plus grande sécurité des piéton-ne-s et des cyclistes mais surtout de gagner de l'espace public.

FAVORISER LA MARCHABILITÉ

Il s'agit ici de s'appuyer sur le réseau de chemins pédestres existant en le connectant à la route cantonale, en le rendant lisible et en complétant les parties manquantes. Concrètement, l'espace public se dilate par le biais de trottoir traversant donnant priorité aux piéton-ne-s face à la voiture. Offrir de bonnes conditions aux usager-ère-s les encourage à la marche et favorise leur bien-être. La rue est alors parourue et vivante.



aménagements de rue | projet traversée Savièse

RENFORCER LE PATRIMOINE VÉGÉTAL

Le dérèglement climatique va amplifier les différences thermiques et provoquer des périodes de sécheresse alternées par des événements pluvieux abondants. Valoriser le patrimoine arboré existant, diversifier la palette et les structures végétales mais surtout bien planter sont des pratiques essentielles pour assurer la pérennité du paysage et d'adapter celui-ci à l'évolution du climat.



apaar_paysage et architecture

Cette vision a été travaillée dans le cadre du projet Traversée Savièse et Traversée Ayent. La bande apaar réunit des architectes, des urbanistes et architectes-paysagistes. Dans ses pratiques, elle explore les potentiels du territoire afin d'en faire émerger le meilleur et la nouveauté, ceci dans le but de faire sens et de favoriser un avenir durable.